



**VILLE DE
SAINT-GEORGES**



**VILLE DE
LÉVIS**



Ville de Thetford Mines

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Jeux du Canada été 2013

**LES VILLES DE LÉVIS, THETFORD MINES ET SAINT-GEORGES NE
SERONT PAS CANDIDATES**

Lévis, le 14 août 2007. – Les Villes de Lévis, Thetford Mines et Saint-Georges ne seront pas candidates aux Jeux du Canada à l'été 2013. « Les trois Villes ont décidé conjointement et solidairement de retirer leur candidature en vue de l'obtention des Jeux d'été du Canada en 2013 », a indiqué le président de la corporation des Jeux du Canada, M. Roger Carette, accompagné pour l'occasion de la mairesse de Lévis, Mme Danielle Roy Marinelli et du maire de Thetford Mines, M. Luc Berthold.

Rappelant qu'une candidature tripartite présentait des avantages pour leurs villes, notamment le renforcement du sentiment d'appartenance régionale, le partage des coûts entre les trois villes et l'opportunité de se doter de nouvelles infrastructures sportives locales et régionales, la mairesse de Lévis a indiqué que « l'intérêt de soumettre une candidature était lié en grande partie aux probabilités de succès de la démarche et des bénéfices parallèles que cela aurait procuré. Or, les analyses effectuées et les commentaires recueillis laissent entrevoir des probabilités de succès plutôt limitées ».

En effet, plusieurs experts (chefs de mission, membre du Conseil des Jeux du Canada, hauts fonctionnaires responsables du dossier des Jeux, etc.) ont été consultés afin d'évaluer l'impact et l'intérêt envers une candidature conjointe des

Villes de Lévis, Thetford Mines et Saint-Georges. Tous ont été unanimes, les chances d'obtenir les jeux étaient pratiquement nulles compte tenu des contraintes reliées au transport et à l'hébergement des athlètes. D'ailleurs, pour espérer obtenir la faveur du comité de sélection, un milieu hôte doit regrouper le plus d'athlètes possible sur un seul lieu d'hébergement afin de créer un véritable « village des athlètes » et s'assurer de réduire au minimum les déplacements et le temps requis pour se rendre aux sites de compétition.

« Dans notre conception des choses, les jeux devaient se dérouler dans les trois villes afin de permettre à chacune de bénéficier des retombées à la fois économiques et également sur le plan des équipements sportifs », a indiqué le maire de Thetford Mines.

Cette décision ne remet aucunement en question une collaboration éventuelle sur d'autres préoccupations ou projets communs. Un esprit d'ouverture extraordinaire des maires ainsi qu'une bonne dose de réalisme ont toujours régné lors des rencontres du comité des Jeux 2013, ont conclu les trois maires.

Rappelons qu'en mai 2006 les trois villes avaient annoncé leur intention de déposer une candidature conjointe pour la tenue des Jeux d'été du Canada en 2013. Cette initiative s'inscrivait dans une perspective de solidarité régionale.

-30-

Source : Christian Brière
Direction des communications
Tél. : 835-8288

Information : M. Roger Carette, maire de Saint-Georges, 418 228-5555
Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de Lévis, 418 835-8240
M. Luc Berthold , maire de Thetford Mines, 418 335-2981